



VENIR EN FORMATION CONTINUE À L'INET

GUIDE PRATIQUE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

L'INET à Strasbourg

© Pascal Bastien - INET

VENIR EN FORMATION CONTINUE À L'INET

LE MOT DE...

PAULINE DEPRET

Cheffe du service
formation continue
de l'INET

« Vous allez prochainement venir suivre une formation à l'INET et nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

Chaque année, l'ensemble des équipes s'investit pour développer **une offre de services au plus près de vos besoins** afin de relever les défis du service public local, accompagner votre évolution professionnelle et renforcer vos compétences.

Nos actions sont construites pour et avec les cadres territoriaux des grandes collectivités. Elles sont animées par des experts de haut-niveau, des acteurs de terrain expérimentés, des chercheurs ou encore des élus. Notre volonté est de vous apporter de nouvelles pistes de réflexion et des ressources pragmatiques pour agir dans votre quotidien avec les élus, vos équipes et les usagers.

Pour atteindre ces objectifs, la qualité de l'accueil en formation représente une composante importante qui fait l'objet de toute notre attention.

Ce guide pratique vous fournit toutes les informations utiles aux différentes étapes de votre participation à nos formations, de la préparation de votre venue jusqu'au moyen d'entretenir une dynamique de réseau suite à la formation que vous aurez suivie.

Alors, prenez le temps de consulter ces quelques pages qui répondront à l'essentiel de vos questions à ce sujet ! Et, si besoin, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des informations complémentaires et pouvoir ainsi tirer le meilleur bénéfice des formations auxquelles vous allez participer.

Dans la perspective de vous accueillir à l'INET, nous vous souhaitons un agréable séjour à Strasbourg et une bonne formation !

Sommaire

JE PRÉPARE MA FORMATION

page 3

- › Je m'inscris à la formation
- › J'organise mon déplacement
- › Je demande une prise en charge de mes frais de déplacement

JE VIENS EN FORMATION

page 7

- › J'identifie mon lieu d'hébergement
- › Je me rends à l'INET

JE PROLONGE MON EXPÉRIENCE

page 11

- › Je reste en lien avec l'INET
- › Je visite Strasbourg

MES CONTACTS

page 12

INET

1, rue Edmond Michelet
67000 Strasbourg cedex
tél. : 03 88 15 52 64

JE PRÉPARE MA FORMATION

Je m'inscris à la formation

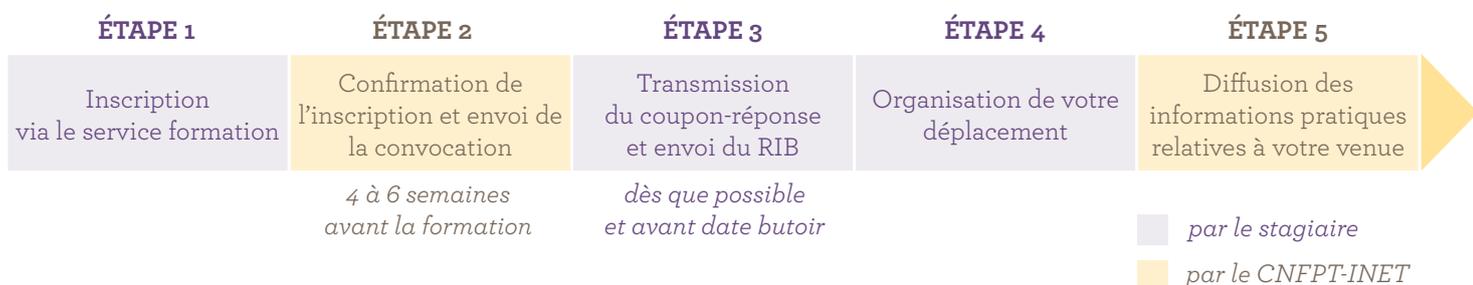
■ Inscription et convocation

1. Vous vous **inscrivez** à une formation de l'INET via le service formation de votre collectivité sur la plateforme IEL du CNFPT (<https://inscription.cnfpt.fr/>).
2. Vous **recevez** une convocation par courriel via notre plateforme d'inscription en ligne entre 4 à 6 semaines avant le début de la formation.
3. Vous **confirmez** votre inscription et vos besoins éventuels d'hébergement via le coupon-réponse reçu dans le courriel de convocation.
4. Vous pouvez **organiser votre déplacement**.

VOTRE ENGAGEMENT

Chaque inscription validée déclenche au CNFPT-INET la **mobilisation d'une équipe** pour l'organisation pédagogique et logistique de la formation.

Tout désistement après validation de la participation compromet la bonne réalisation de la formation et **peut générer des frais supplémentaires** pour le CNFPT-INET.



■ Frais de la formation

› Pour les agents de la fonction publique territoriale

En dehors de dispositifs spécifiques (certains cycles longs), les formations sont **accessibles sans frais d'inscription pour les agents de la fonction publique territoriale**. Elles sont valorisables dans leur parcours de professionnalisation et de perfectionnement.

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont indemnisés selon le barème du CNFPT (cf. pages suivantes).

› Pour les agents hors fonction publique territoriale

Pour les personnes hors fonction publique territoriale, intéressées pour suivre une formation à l'INET, contacter directement le conseiller formation concerné.

ANNULATION DE LA FORMATION

Lorsque la formation est annulée à l'initiative du CNFPT-INET, les stagiaires peuvent percevoir, sur production des justificatifs des dépenses engagées, une indemnisation, dans la limite du montant qu'ils auraient perçu si la formation avait eu lieu et dans la limite des sommes restant à leur charge.

Les billets non remboursables sont à proscrire.

JE PRÉPARE MA FORMATION

J'organise mon déplacement

■ Prise en charge du déplacement

Le dispositif de prise en charge de vos frais de déplacement garantit l'égalité d'accès à la formation et encourage l'utilisation de modes de transport plus respectueux de l'environnement (transports en commun, covoiturage...)

› Montant pris en charge

Le niveau financier de prise en charge évolue en fonction de la distance et du type de transport utilisé :

	0,20€ par km		Transports (train, avion...)	
	0,25€ par km		Covoiturage (mobistage)	
	0,15€ par km (à partir du 21e km)		Véhicule personnel	

› Quelques règles :

› Le calcul kilométrique de votre déplacement s'entend de la **résidence administrative de votre collectivité jusqu'au lieu de la formation**, en prenant en compte le trajet le plus court en distance (référence : le site Viamichelin) ;

› Pour bénéficier d'une indemnisation, votre parcours aller/retour doit être **supérieur à 40 km**, sauf pour les stagiaires en situation de handicap ;

› En cas de déplacement combinant l'**usage d'un véhicule motorisé**, hors véhicule de service, et des transports en commun, le barème pour les transports en commun s'appliquera.

› Pour des raisons de coût de gestion, les frais **inférieurs à 4€** (transport, restauration...) **ne sont pas indemnisés**.

■ Modalités d'indemnisation

L'indemnisation se fait sur le déclaratif, à partir du document de demande de prise en charge que vous aurez complété pendant votre présence à la formation.

L'indemnisation de vos frais se fait de manière automatique, par virement bancaire, dans un délai de 4 à 6 semaines après la formation.

POINT DE VIGILANCE

Si l'action à laquelle vous vous êtes inscrit est un événementiel, les frais de déplacement et éventuellement d'hébergement restent à votre charge.

 Toutes les conditions de remboursement, sur [le site du CNFPT](#).

Certaines formations pouvant faire l'objet d'une procédure de contrôle, **il est important de conserver vos justificatifs** jusqu'au remboursement de vos frais.

Des modalités d'indemnisation spécifiques s'appliquent pour les stagiaires venant de Corse ou des territoires ultra-marins :

› **Corse** : le billet d'avion est réservé directement par l'INET. Consultez l'assistant formation référent de votre formation.

› **Outre-mer** : le service formation de votre collectivité doit se mettre en contact avec l'INET d'Angers afin de réserver votre billet d'avion jusqu'à Paris.

 Tél. INSET Angers : 02 41 22 41 22

JE PRÉPARE MA FORMATION

J'organise mon déplacement

■ Venir à Strasbourg

› En train



La gare SCNF se situe à quelques minutes à pied du centre historique de Strasbourg et à 20 minutes en tram de l'INET.

- › **TGV** : Strasbourg est très bien desservie par train avec de nombreuses liaisons directes vers les grandes agglomérations (Paris, Lyon, Nantes, Marseille...)

[sncf-connect.com](https://www.sncf-connect.com)

- › **TER** : Strasbourg est reliée en TER aux grandes villes voisines (Colmar, Mulhouse, Metz, Nancy...)

m.ter.sncf.com/grand-est

› En avion



Les aéroports à proximité de Strasbourg :

- › **Aéroport de Strasbourg Entzheim** : navette directe en train de l'aéroport jusqu'à la gare de Strasbourg. Durée du trajet : 9 minutes – train toutes les 20 minutes en moyenne.

strasbourg.aeroport.fr

- › **Euroairport Bâle-Mulhouse-Freiburg** : situé à 1h30 environ de Strasbourg, cet aéroport est desservi par de nombreuses compagnies. Navette toutes les 15 minutes depuis l'aéroport jusqu'à la gare de Saint-Louis, puis train TER jusqu'à Strasbourg.

euroairport.com/fr

- › **Aéroport Charles de Gaulle** : liaisons directes en TGV depuis l'aéroport jusqu'à la gare de Strasbourg.

[sncf-connect.com](https://www.sncf-connect.com)

JE PRÉPARE MA FORMATION

Je demande une prise en charge de mes frais de déplacement

■ Modalités de prise en charge de l'hébergement

Un hébergement avec petit-déjeuner est proposé à partir du premier jour de stage si votre résidence administrative se situe **à plus de 70 km** du lieu où se déroule l'action de formation (base via Michelin, itinéraire le plus court).

Il est possible d'être hébergé la veille de la formation, sur demande, si votre résidence administrative est située à 150 km ou plus du lieu de la formation.

L'hébergement en hôtel est réservé par les services de l'INET. Pour demander un hébergement, il est indispensable de **remplir le questionnaire en ligne** reçu dans le courriel de convocation, avant la date butoir.

POINT DE VIGILANCE

En cas de non-réponse au formulaire en ligne à la date butoir de confirmation de l'hébergement, celui-ci ne sera pas pris en charge par le CNFPT-INET.

En cas d'annulation de votre hébergement, merci de bien vouloir contacter les services du CNFPT-INET. Le CNFPT-INET peut facturer le montant des nuitées réservées à la collectivité en cas d'absence non justifiée.

IMPORTANT

Je pense à apporter avec moi en formation les documents suivants :

- › ma **convocation** de formation
- › mon **RIB / IBAN** (pour le remboursement des frais de déplacement par virement bancaire)

Le CNFPT n'héberge que les stagiaires en formation, à l'exclusion de toute autre personne.

L'hôtel retenu pour votre formation vous sera indiqué dans la convocation, quelques semaines avant le début de la formation.



Pour en savoir plus sur les conditions de remboursement, consultez [le site de l'INET](#).

■ Participation aux frais de repas

Le CNFPT - INET ne dispose pas de service de restauration. Les repas des stagiaires (midi et soir le cas échéant) sont indemnisés forfaitairement à 11€ pendant leur formation.

POINT DE VIGILANCE

Les dîners la veille de la formation et le dernier soir ne sont pas pris en charge.

JE VIENS EN FORMATION

J'identifie mon lieu d'hébergement

■ Accéder à mon hôtel

L'hôtel retenu pour votre formation vous sera indiqué **dans la convocation envoyée par courriel, quelques semaines avant le début de la formation.**

Retrouvez la liste des hôtels ci-dessous et les plans d'accès en page suivante :

› **Appart'City**

11 rue de Molsheim
67000 Strasbourg
tél. : 03 60 82 52 82

 [Site internet Appart'City Strasbourg](#)

L'hôtel est à 10 minutes à pied de la gare de Strasbourg.
L'arrêt de tram le plus proche est Musée d'Art Moderne.

› **Hôtel Pax**

24-26 Rue du Faubourg-National
67000 Strasbourg
tél. : 03 88 32 14 54

 [Site internet Pax Hôtel](#)

L'hôtel est situé à 10 minutes à pied de la gare.
L'arrêt de tram le plus proche est Faubourg National.

› **Ibis Strasbourg Centre Historique**

7 Rue de Molsheim
67000 Strasbourg
tél. : 03 90 22 48 70

 [Site internet Ibis Strasbourg Centre Historique](#)

L'hôtel est à 10 minutes à pied de la gare de Strasbourg.
L'arrêt de tram le plus proche est Musée d'Art Moderne.

› **Les Citadines**

50-54 Rue du Jeu-des-Enfants
67000 Strasbourg
tél. : 03 90 22 47 00

 [Site internet Citadines Strasbourg](#)

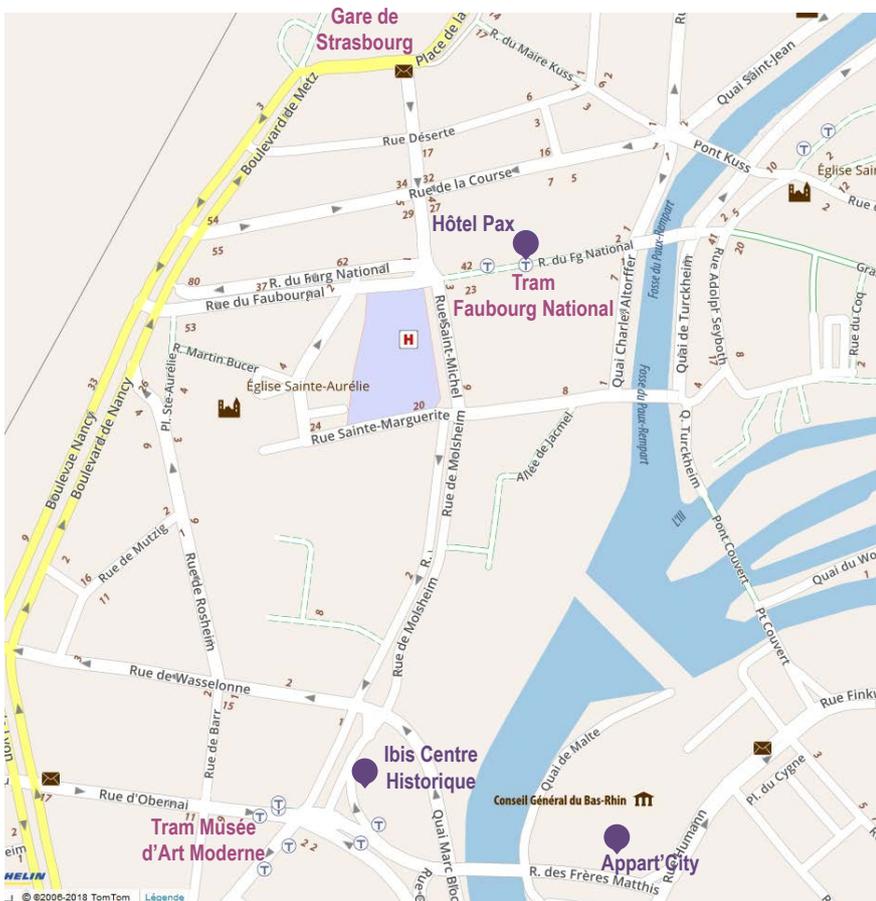
L'hôtel est à 10 minutes à pied de la gare de Strasbourg.
L'arrêt de tram le plus proche est Homme de fer.

Vous pouvez rejoindre l'INET et la gare depuis cet arrêt en empruntant la ligne de tram C.

JE VIENS EN FORMATION

J'identifie mon lieu d'hébergement

› Plan de quartier : Appart'City, hôtel Pax, Ibis

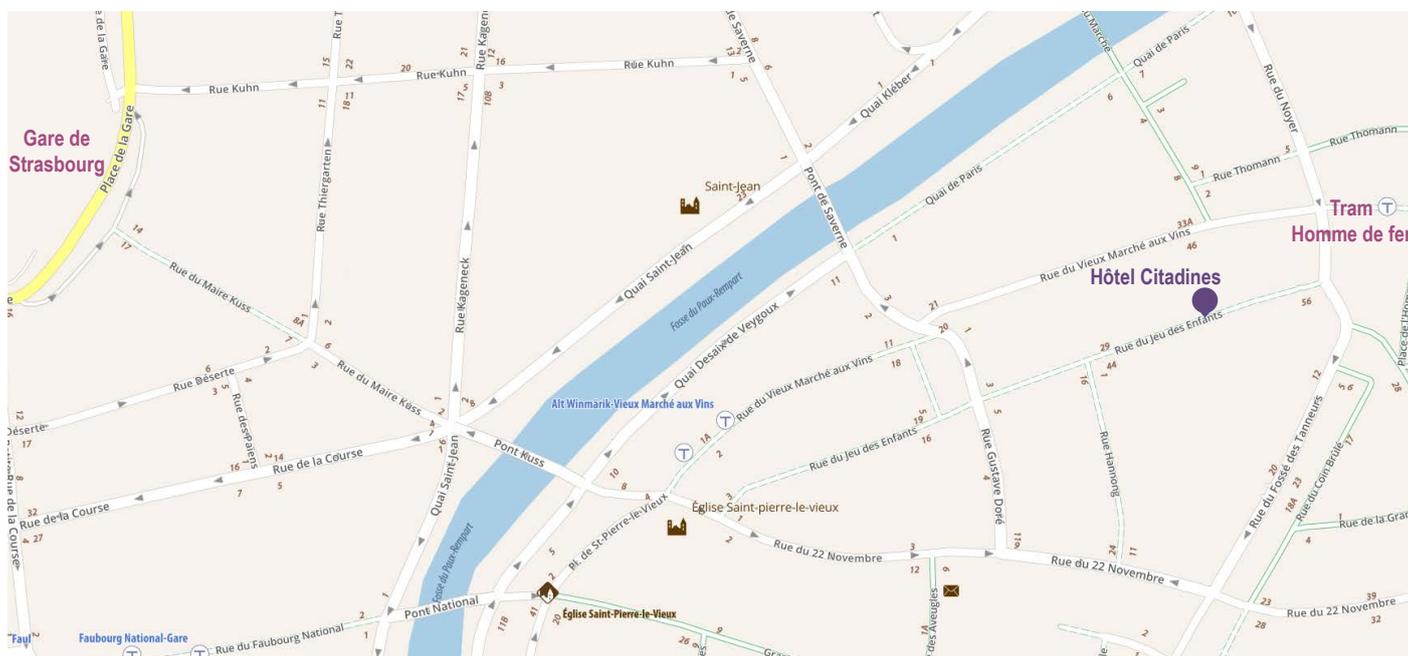


Pour rejoindre l'INET :

› **Direct** : depuis la gare, prendre la ligne C. Le trajet est direct jusqu'à la station Winston Churchill.

› **Avec changement** : prendre le tram à la station Musée d'Art Moderne ou Faubourg National, ligne F (vers Place d'Islande), et descendre à la station République. Changer sur le même quai pour la ligne C ou E, jusqu'à la station Winston Churchill.

› Plan de quartier : Les Citadines



JE VIENS EN FORMATION

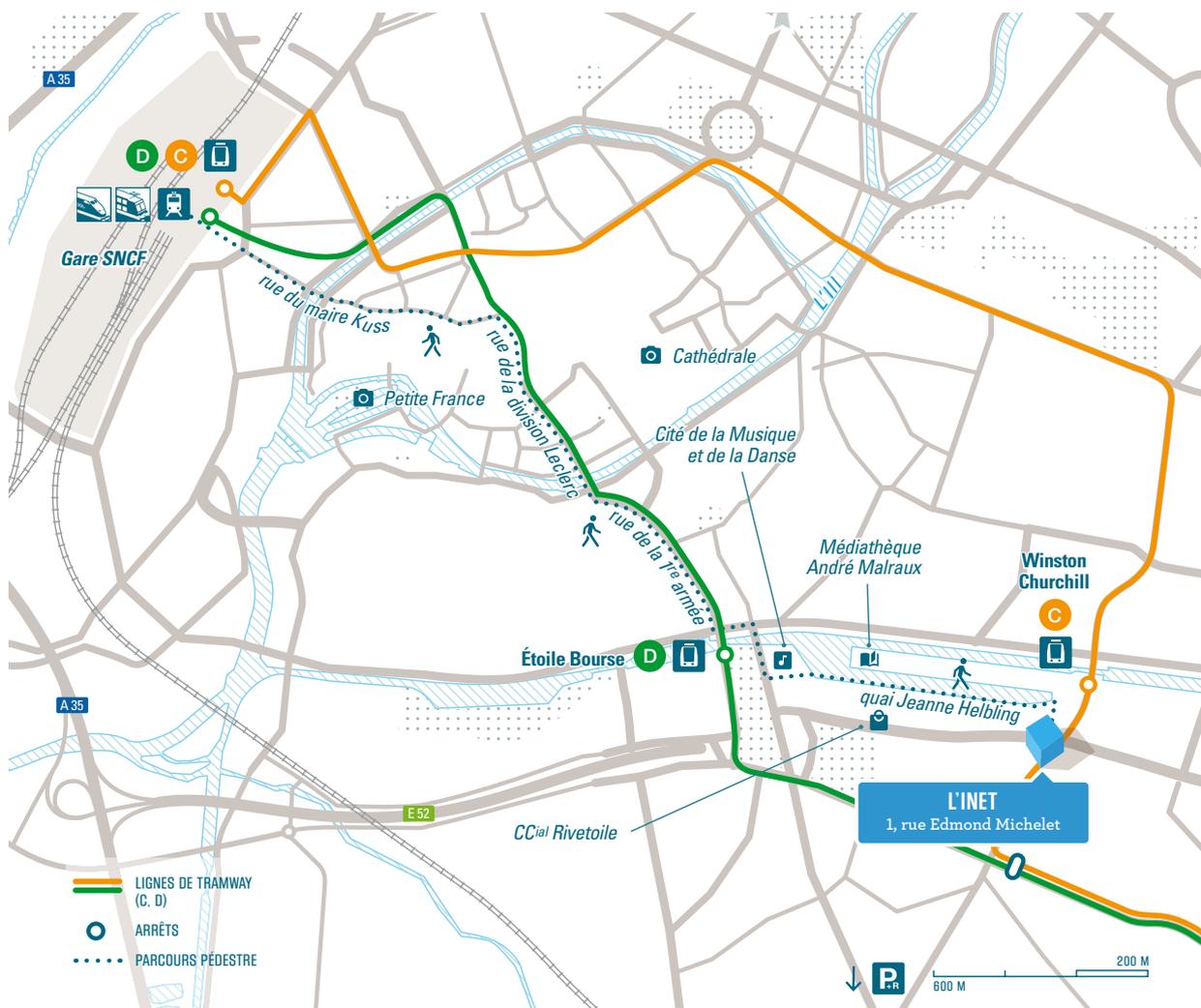
Je me rends à l'INET



■ Accéder au lieu de formation (plan)

Adresse de l'INET :
1, rue Edmond Michelet
67000 Strasbourg
tél. : 03 88 15 52 64

Horaires d'ouverture du bâtiment :
Du **lundi au jeudi** de 08h30 à 17h30
Le **vendredi** de 08h30 à 17h00



■ Les services du bâtiment



Accès wi-fi Formation
Code : Michelet1



Fontaine à eau
À tous les étages



Espace détente
Rez-de-chaussée



Espace reprographie
Espace pro (RDC)



Bagagerie
Rez-de-chaussée



Distributeurs de
boissons chaudes
RDC, 1er, 2e étages



Terrasse
3e étage



Espace ressources, presse
Espace pro (RDC)

JE VIENS EN FORMATION

Je me rends à l'INET

■ Accéder au lieu de formation (transports)

› En tram



L'Eurométropole de Strasbourg est desservie par 5 lignes de tram et de nombreuses lignes de bus. L'arrêt de tram le plus proche de l'INET est **Winston Churchill**, lignes de tram C et E.

Depuis la gare de Strasbourg ville :

› **Tram C, direction Neuhof Rodolphe Reuss**, jusqu'à l'arrêt Winston Churchill. Trajet : 15 minutes environ.

› **Tram D, direction Aristide Briand**, jusqu'à l'arrêt Étoile Bourse (9 minutes de trajet).

Se diriger vers la Cité de la Musique et de la Danse, puis longer le bassin à gauche du centre commercial Rive Étoile. Le bâtiment CNFPT-INET se trouve après le cinéma UGC sur votre droite.

Temps de marche : 10 minutes environ.

cts-strasbourg.eu

Coût ticket aller : 1,70 €

› En vélo ou à pied



› **En vélo** : L'INET se situe à 3,7 km de la gare de Strasbourg ville, soit 15 minutes en vélo.

Vélo en libre-service « Velhop' », tarif : 6 € les 12 heures.

› **À pied** : compter environ 40 minutes de marche depuis la gare.

velhop.strasbourg.eu

› Parking

P

Il n'y a **pas de parking gratuit sur le site**. Les parkings conseillés :

› **En venant du sud, parking relais à la station de tram Krimmeri.**

Prendre ensuite le tram E direction Robertsau L'Escale jusqu'à l'arrêt Winston Churchill (durée trajet : 10 minutes). Tarif indicatif : 4,10 € la journée.

› **En venant du nord, parking relais à la station de tram Rives de l'Aar.**

Prendre ensuite le tram direction Lingolseim Tiergaertel, jusqu'à l'arrêt République, puis tram E, direction Campus d'Illkirch jusqu'à l'arrêt arrêt Winston Churchill (durée du trajet : 25 minutes).

Tarif indicatif : 4,10 € la journée.

cts-strasbourg.eu

JE PROLONGE MON EXPÉRIENCE

Je reste en lien avec l'INET

Au sein du CNFPT, l'INET **accompagne et forme** les cadres et futurs cadres de direction des grandes collectivités (conseils régionaux, départementaux, métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes de plus de 40 000 habitants).

L'INET est le lieu de référence pour construire son projet professionnel et son parcours de formation :

- › **une équipe pédagogique expérimentée** qui conseille les cadres de direction et les accompagne aux différentes étapes de leur vie professionnelle
- › **80 modules cours**, de 2 à 5 jours
- › **des formations statutaires** qui doivent être réalisées tout au long de la carrière
- › **des cycles longs professionnalisants** : cycle supérieur de management, cycle de direction générale, cycle directeur des ressources humaines, cycle inter-institution de management supérieur du service public, le cycle INET Stratégies publiques et management
- › **des événements** : les ETS, les mercredis de l'INET...

Plus d'informations sur inet.cnfpt.fr

JE SUIS L'ACTUALITÉ



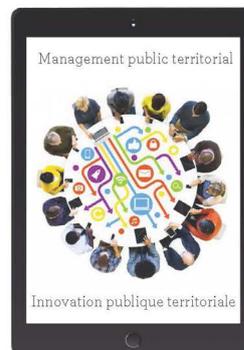
Lettre de l'INET

JE M'INFORME



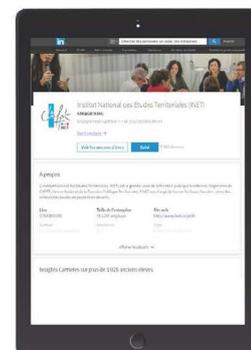
Publications de l'INET

JE PARTAGE



E-communauté

JE DÉVELOPPE MON RÉSEAU



LinkedIn

Je visite Strasbourg

Vous souhaitez profiter de votre déplacement à Strasbourg pour visiter la ville ? Voici quelques informations sur votre nouvelle destination :

› Une capitale européenne

Ville frontière avec l'Allemagne, Strasbourg accueille de nombreuses institutions européennes et internationales : Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme, Parlement européen, Médiateur européen...

› Quel patrimoine !

Strasbourg, c'est un patrimoine architectural, culturel et gastronomique remarquable : centre-ville inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO, établissements culturels renommés, cuisine typique et savoureuse... la capitale alsacienne vous réserve de nombreuses découvertes !

MES CONTACTS

L'équipe formation continue de l'INET

■ Conseillers formation

Une question sur le **contenu d'une formation**, les prérequis pour s'inscrire ou des conseils pour effectuer votre choix de formation ? Contactez un conseiller formation de l'INET.

Vous retrouverez le nom du conseiller référent de chaque formation directement sur le [catalogue en ligne de l'INET](#).

Isabelle CAZAUNAU
isabelle.cazaunau@cnfpt.fr
03 88 15 53 68

Maxence CHORVOT
maxence.chorvot@cnfpt.fr
03 88 15 53 73

Jean-Michel DELAYE
jeanmichel.delaye@cnfpt.fr
03 88 15 52 84

Florian COSSET
forian.cosset@cnfpt.fr
03 88 15 53 70

Anne MORISSEAU
anne.morisseau@cnfpt.fr
03 88 15 40 41

Chloé RIEHL-GERLING
chloe.riehlgerling@cnfpt.fr
03 88 15 03 49

Claire SCHOEFOLT
claire.schoefolt@cnfpt.fr
03 88 15 56 30

Ute TSCHPE
ute.tschepe@cnfpt.fr
03 88 15 56 36

■ Assistants formation

Une question sur les **modalités d'inscription** à une formation, les conditions de prise en charge, votre hébergement... ? L'équipe des assistants formation est disponible pour vous répondre.

Le nom de l'assistant référent de chaque action de formation figure sur [le calendrier des formations de l'INET](#).

Fatima AFIF
fatima.afif@cnfpt.fr
03 88 15 52 73

Audrey BROSENS
audrey.brosens@cnfpt.fr
03 88 15 52 85

Justine DENIMAL
justine.denimal@cnfpt.fr
03 88 15 60 56

Naïma EL OUALLALI
naima.elouallali@cnfpt.fr
03 88 15 52 80

Aïda GHARRECH
aida.gharrech@cnfpt.fr
03 88 15 53 72

Anne-Marie NICOLE
annemarie.nicole@cnfpt.fr
03 88 15 52 66

■ Cheffe du service

Pour toute autre question relative à l'offre de services de formation continue de l'INET, vous pouvez contacter la responsable du service.

Pauline DEPRET
pauline.depret@cnfpt.fr
03 88 15 53 78